

# SED

2020

2021

## Carnet de l'étudiant-e

Université Toulouse Jean Jaurès - Service d'Enseignement à Distance  
5 allées Antonio Machado 31058 Toulouse cedex 9

Tel : +33 (0)5 61 50 37 99 - Mail : [contact.sed@univ-tlse2.fr](mailto:contact.sed@univ-tlse2.fr) - Site : [sed.univ-tlse2.fr](http://sed.univ-tlse2.fr)

Reproduction et diffusion interdites sans l'autorisation de l'auteur-e

# Sommaire


<b>Les supports pédagogiques</b>	<b>4</b>
<b>Les examens</b>	<b>6</b>
<b>Qui contacter</b>	<b>7</b>
<b>Se connecter à l'ENT</b>	<b>8</b>
<b>Les journées de regroupements</b>	<b>10</b>
<b>Le calendrier universitaire</b>	<b>11</b>
<b>Infos pratiques</b>	<b>12</b>
<b>Se repérer</b>	<b>13</b>

# SED

Vous trouverez dans ce carnet l'essentiel des informations qui vous seront nécessaires pour votre année universitaire au SED.

Prenez le temps de lire ce carnet et surtout conservez-le tout au long de l'année.

Vous y trouverez des informations sur l'accès aux enseignements, les examens, se connecter à l'ENT, les regroupements, le calendrier universitaire, le plan de l'université et les contacts mail, téléphone et adresse postale pour nous joindre.



Pour tout contact avec le SED, merci de nous communiquer votre nom, prénom et surtout votre numéro étudiant.



Le numéro étudiant correspondant au 8 derniers chiffres de l'identifiant lisible sur votre carte d'étudiant-e délivrée par l'université.



# Les supports pédagogiques

## LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

- **Accès aux ressources pédagogiques sur IRIS\_SED**

Mise en ligne de tous **les supports pédagogiques** des UE (Unités d'Enseignement) du SED en fonction des semestres, accessibles par l'ENT (voir p 8-9).

*Les UE sont référencées comme suit : \*codeUE\_SED  
Exemple : \*SO00101V\_SED*

Les cours et compléments sont accessibles à **partir du 19 octobre 2020 pour le 1<sup>er</sup> semestre et du 01 février 2021 pour le 2<sup>e</sup> semestre** et sous condition de la saisie effective de votre inscription à l'UT2J et au SED.

**Les étudiant-e-s doivent absolument se connecter régulièrement** aux UE SED de la plateforme pédagogique IRIS\_SED afin de suivre la mise en ligne éventuelle, selon les UE, des ressources pédagogiques complémentaires.

Les ressources pédagogiques complémentaires seront disponibles uniquement sur IRIS\_SED, il n'y aura pas d'envoi postal.

**Des activités et informations** diverses sont proposées en complément des ressources pédagogiques : forums, chat, devoir, test, tutorat en ligne, classes virtuelles (pour certaines UE) ainsi que des **ressources audio ou vidéo** (pour certaines UE) : sous forme de fichiers, **elles sont uniquement** disponibles sur la plateforme IRIS\_SED.



# IRIS SED

## • Les documents imprimés

La partie imprimée des cours n'est envoyée aux étudiants-e-s qu'après la fin de la période d'inscription au SED (courant novembre pour le 1<sup>er</sup> semestre et fin février pour le 2<sup>e</sup> semestre)\*

Attention, ce ne sont pas vos seuls documents de travail, l'intégralité des ressources pédagogiques se trouvent sur la plateforme IRIS\_SED.

\*Les documents imprimés sont livrés par la Poste à l'adresse indiquée sur votre dossier d'inscription au SED, sous réserve que vous ayez renseigné exactement et donné toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de ces documents.

Il n'est procédé à aucune réexpédition en cas de non réception.

## • Les devoirs

Des devoirs peuvent vous être proposés par les enseignant-e-s pour certaines UE.

**Les devoirs numériques** sont à récupérer et ensuite à déposer dans l'UE concernée sur la plateforme IRIS\_SED.

Dans le cas où l'enseignant demande un devoir sur papier, celui-ci devra être renvoyé **directement aux enseignant-e-s, accompagnés obligatoirement d'une fiche-devoir** dûment renseignée (fiche directement téléchargeable depuis nos UE sur la plateforme IRIS\_SED), pour faciliter le traitement et permettre la réexpédition du devoir corrigé.

Tout devoir papier transmis à l'enseignant-e sans cette fiche devoir ne pourra être retourné.

L'étudiant-e boursier-e doit obligatoirement participer aux activités relevant de sa formation.



# Les examens SED

Les examens de la session 1 sont **semestriels** pour tous les étudiant-e-s de l'université inscrit-e-s en contrôle terminal.

Les examens de la session 2 se dérouleront au mois de juin 2021.

**Les étudiant-e-s du SED relèvent obligatoirement de la modalité « Contrôle Terminal » et non du contrôle continu.**

La gestion et l'organisation des examens sont de l'unique responsabilité des UFR.

**Le calendrier des examens est publié sur le site de l'université** en page d'accueil rubrique « Formation Insertion » « Inscriptions / Scolarité » « Examen » un mois avant le début des épreuves. Il devra être consulté avec attention car il renseigne sur les dates, horaires et lieux de chaque épreuve.

**Aucune convocation ne sera envoyée aux étudiant-e-s**

## LES PÉRIODES D'EXAMENS

### • 1<sup>re</sup> Session

1<sup>er</sup> semestre : du 18/01/2021 au 30/01/2021 \*

2<sup>e</sup> semestre : du 03/05/2021 au 20/05/2021\*

### • 2<sup>e</sup> Session

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre : du 10/06/2021 au 30/06/2021\*

\* Dates susceptibles de modifications

Voir le calendrier officiel page 11

Vous pouvez consulter le texte de la Charte du contrôle des connaissances (modalités, déroulement, compensation, refus de compensation, épreuve de remplacement etc.) les règles de passage en année supérieure, le calendrier universitaire sur le site de l'université : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)

# Qui contacter

- **Vous changez d'adresse, vous constatez une erreur dans les ressources pédagogiques.**

Adressez-vous au **SED**, dans les plus brefs délais, en précisant votre numéro d'étudiant-e :

**Par courrier :** Université Toulouse - Jean Jaurès  
Campus Mirail  
Service d'Enseignement à Distance  
5, allées Antonio Machado  
31058 Toulouse Cedex 9

**Par courriel :** [contact.sed@univ-tlse2.fr](mailto:contact.sed@univ-tlse2.fr) (uniquement à cette adresse email)

**Par téléphone :** 05 61 50 37 99

- **Vous rencontrez un problème d'inscription, dispense, validation d'acquis, date d'examen, chevauchement d'examens, relevé de notes, situation universitaire...**

Adressez-vous au secrétariat du département dont dépend votre diplôme (et non pas au SED), en précisant votre numéro d'étudiant-e. Les coordonnées des départements sont disponibles sur le site de l'Université : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr).

- **Vous rencontrez un problème de compréhension du cours, de démarche pédagogique, d'interrogation sur les devoirs ou sur la correction, de bibliographie, de modalités du contrôle des connaissances...**

Adressez-vous directement à l'**enseignant-e** :

- Par courrier, en lui écrivant dans le département de rattachement,
- Par courriel ou par téléphone s'il a communiqué ses coordonnées à l'intérieur du cours.
- Sur le forum par l'intermédiaire de la plateforme pédagogique IRIS\_SED.

**Important :** merci de signaler au SED par mail ( [contact.sed@univ-tlse2.fr](mailto:contact.sed@univ-tlse2.fr)), toute modification d'inscription effectuée dans votre UFR.

# Se connecter ENT

Chaque étudiant-e, dès qu'il/elle est inscrit-e, bénéficie d'un accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail) et à la plateforme pédagogique IRIS.

L'ENT est un ensemble de services numériques utiles pour vos études : infos pédagogiques, accès à vos cours, à votre dossier administratif, etc...

L'université vous donne une adresse mail étudiant (prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr) à utiliser dès la rentrée pour tout échange avec l'ensemble des composantes de l'université.

Il faut alors vous rendre sur le site de l'UT2J : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)

## 1 - Cliquez sur « ENT »



Si vous avez déjà créé votre compte au titre de l'année universitaire 2019-2020, votre identifiant et mot de passe restent identiques, donc vous n'avez pas besoin d'activer un autre compte.

## 2 - Puis rubrique « j'active mon compte » pour la 1<sup>re</sup> connexion

Dans le cas d'une première connexion vous devez activer votre compte : Cliquez sur « J'active mon compte »







Votre nom d'utilisateur sera votre « prénom.nom », à saisir en minuscule et sans accent.  
Pour les noms ou prénoms composés mettre un - entre les deux.

Exemple : Marie-Amélie De Georgi, **tapez** : marie-amelie.de-georgi

Vous pouvez aussi saisir votre numéro d'étudiant-e.

**N'oubliez pas d'accepter la charte après l'avoir ouverte.**

#### Activation du compte E.N.T.

Avant d'activer votre compte E.N.T., il vous faut prendre connaissance et accepter [la charte informatique](#).

<b>Acceptation de la charte</b>	
<input type="checkbox"/>	Moi, utilisateur des moyens informatiques et réseaux de l'UTM, déclare avoir pris connaissance de la présente charte de bon usage de l'informatique et des réseaux et m'engage à la respecter.
<b>Identification</b>	
Nom d'utilisateur :	<input type="text"/> de la forme <i>prenom.nom</i> , ex : <i>marie-amelie.de-georgi</i>
Mot de passe actuel :	<input type="text"/>
<i>Votre mot de passe est le code INE (en majuscules) de votre dernière inscription étudiante.</i>	
<b>Changement du mot de passe</b>	
Nouveau mot de passe :	<input type="text"/> <i>celui-ci doit comporter au minimum un chiffre</i>
Confirmation :	<input type="text"/>

*Il convient en premier lieu de lire [la charte informatique](#)*  
[Retour à l'accueil de l'activation](#)

Votre mot de passe sera votre numéro INE qui figure sur votre carte d'étudiant-e ou sur le certificat de scolarité ; attention, ce code comporte parfois des lettres que vous devez saisir en majuscule.

Veillez à ne pas confondre le chiffre 0 et la lettre O.

**Ensuite** vous allez pouvoir changer votre mot de passe « Nouveau mot de passe » qui doit contenir au minimum dans la suite de caractères un chiffre ; ne pas oublier de le confirmer et valider.

### 3 - Pour les connexions futures

Cliquez directement sur : « **Je me connecte à l'ENT** »

Saisissez votre identifiant (prénom.nom en minuscules) et le mot de passe que vous avez choisi lors de l'activation de votre compte.

# Les journées de regroupements

Les enseignant-e-s intervenant au SED proposent des regroupements à l'attention des étudiant-e-s ayant choisi l'enseignement à distance.

Ces regroupements sont des réunions sur une demi-journée, une journée ou plusieurs, destinées aux étudiant-e-s de la discipline. Ils peuvent pour certaines disciplines être sous forme d'animation pédagogique en ligne sur la plateforme IRIS\_SED.

Toutes les disciplines n'organisent pas des regroupements.

Ces regroupements se déroulent à l'Université. Ils peuvent intervenir en semaine ainsi que le samedi et ne supposent pas une inscription particulière.

Ils ne sont pas obligatoires, sauf pour les étudiant-e-s boursier-e-s, mais sont évidemment fortement recommandés à tous les étudiant-e-s à distance car ils sont un atout supplémentaire dans la réussite de votre année universitaire.

Les enseignant-e-s sont nombreux à se mobiliser et à s'investir, votre présence est vivement souhaitée.

Les regroupements peuvent proposer des contenus différents selon les enseignant-e-s : un cours, l'approfondissement d'un thème, un travail dirigé, une discussion libre...

Les informations concernant ces regroupements sont diffusées sur le site du SED : <http://sed.univ-tlse2.fr> dans la rubrique « Regroupement » dès la rentrée universitaire et sont actualisées en cas de changements éventuels.

**Aucun document d'informations sur les regroupements  
ne sera envoyé par voie postale.**

Les regroupements étant susceptibles de changements (salle, date...) il est indispensable de consulter régulièrement le site du SED dans les « Actualités » et la rubrique « Regroupements » pour vérifier qu'aucune modification n'est intervenue.

# Le calendrier universitaire

Adopté en CFVU le 11 juin 2020 et en CA le 07 juillet 2021

## **Activités pédagogiques 2020-2021 du 31 août 2020 au 30 juin 2021**

Le calendrier des activités de préentrée sera précisé sur le site web de l'université <sup>1</sup>

### **1<sup>er</sup> semestre du 19 octobre 2020 au 31 janvier 2021**

Suspension des activités pédagogiques :

Du 19 décembre 2020 au soir au 04 janvier 2021 au matin

#### **Examens semestre 1 :**

*(Contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)*

Du 08 janvier 2021 au 30 janvier 2021<sup>2</sup>

### **2<sup>e</sup> semestre du 01 février 2021 au 20 mai 2021**

Suspension des activités pédagogiques :

Du 01 février 2021 au soir au 01 mars 2021 au matin

Du 24 avril 2021 au soir au 03 mai 2021 au matin

#### **Examens semestre 2 :**

*(Contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)*

Du 03 mai 2021 au 20 mai 2021<sup>2</sup>

### **Session 2 (semestre 1 et 2) du 10 juin 2021 au 30 juin 2021**

*(Contrôle continu et contrôle terminal)*

Dispositif de soutien : du 10 juin 2021 au 16 juin 2021

Examens session 2 : du 17 juin 2021 au 30 juin 2021<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Possibilité de soutenir des mémoires ou rapports de stage jusqu'au 30 septembre dans le respect du calendrier défini par chaque composante et sous réserve de l'évolution de la réglementation.

<sup>2</sup> Les examens d'**informatique**, du **SUAPS** et de la **DA VPE** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période .

NB : le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la formation Continue peut faire l'objet d'adaptations spécifiques.

# Infos pratiques

# SED

**Courriel :** [contact.sed@univ-tlse2.fr](mailto:contact.sed@univ-tlse2.fr)

**Téléphone accueil :** 05 61 50 37 99

**Adresse postale :**

Université Toulouse - Jean Jaurès  
Service d'Enseignement à Distance  
5 allées Antonio Machado  
31058 Toulouse cedex 9

**Site internet :**

[sed.univ-tlse2.fr](http://sed.univ-tlse2.fr)

**Horaires d'ouverture :**

En journée continue du lundi au vendredi : de 8h30 à 16h30

**Périodes dans les UFR**

Semaine de modification :

Du 02/11/2020 au 05/11/2020

Semaine de réorientation :

à définir

**Périodes d'inscription du SED**

Période d'inscription annuelle au  
SED : Du 07/09/2020 au 31/10/2020

Période d'inscription au SED dans le cadre des  
réorientations : Du 04/01/2021 au 29/01/2021

# Se repérer

# SEED

STB  
ICI



